

# Synthèses des Ateliers



## Synthèse de l'Atelier N° 1 : Définitions, concepts opératoires

**Présentée par  
Monsieur Pierre Martinez**

Professeur SDL

Université PARIS VIII Saint-Denis

Coordonnateur du Réseau « Dynamique des langues et francophonie »

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

**L**e premier atelier de ce séminaire n'ouvre pas la rencontre puisqu'il a été précédé d'une séance introductive vouée, s'agissant de stratégies en matière d'observation du français, à mettre en rapport des points de vue, forcément différents, ceux du scientifique et de l'institutionnel, inscrits dans des espaces de réflexion conceptuels et géographiques différents.

Il se donnait au départ, ce premier atelier, et sous un air assez modeste, « Définitions, concepts opératoires », l'ambition de tracer un cadre théorique pour l'action et l'on verra que, globalement, il ira au-delà de cet affichage, parce que tout acte d'objectivation, toute élaboration de définitions, est idéologique. Personne ne cherche dans ce séminaire à occulter la réalité et, d'emblée, les contributeurs de notre atelier se sont demandés pourquoi ils étaient là, ce qui est a priori très sain et de bon augure pour la qualité de la réflexion. Pouvait-on s'imaginer que les organisateurs du Séminaire avaient invité les meilleurs spécialistes pour les entendre parler applicationnisme et travail à la chaîne ou pour cautionner quelque usine à fiches publiables ?

Les auteurs n'ont pas davantage travaillé à la commande et le corpus des cinq textes est a priori peu homogène : libre aux participants – et au synthétiseur – d'y trouver un fil conducteur.

Il y a deux manières d'aborder les questions de fond relatives aux concepts et aux définitions : par le haut (de la théorie en allant aux exemples donnés par le terrain) ou au contraire par le bas, c'est-à-dire des études de cas en allant vers les problèmes qui se posent et les conclusions qu'on peut en inférer quant à une théorisation. Les deux approches sont présentes dans notre corpus. Ce dont nous disposons se lit ainsi, après choix d'un ordre dont on verra plus tard le sens et la raison (le rattachement institutionnel des intervenants étant indiqué ici) :

*Robert Chaudenson, Professeur émérite, Université de Provence Observer ou agir ? Des réponses différentes.*

*Moussa Daff, Professeur, Université Cheikh Anta Diop, Dakar  
Commentaires argumentés sur la grille d'observation des situations de francophonie élaborée sous la direction de Robert Chaudenson.*

*Réjean Lachapelle, Division des Etudes démolinguistiques, Statistique, Canada  
L'information démolinguistique et les définitions statistiques de « francophone » au Canada.*

*Philippe Blanchet et Thierry Bulot, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2  
Propositions pour une analyse glottonomique de la complexité des situations francophones.*

*Didier de ROBILLARD, Professeur à l'Université de Tours (SODILANG)  
Vers une linguistique francophone de l'ère de la mondialisation : diversaliste, altéritaire, historicisée, constructiviste*

Par ailleurs, les textes recensés ne seront pas restitués exhaustivement, on s'en doute : tous les participants à ce séminaire en disposent. On rappellera les grandes lignes de ces contributions, puis on focalisera plutôt sur certains de leurs traits saillants et on cherchera à donner une perspective. La logique qui a présidé à la mise en ordre des textes m'est donc tout à fait personnelle.

Robert Chaudenson oppose d'emblée le dire et le faire, le verbalisme et le pragmatisme : le « dire puis le faire » caractérise, selon lui, l'attitude britannique, en l'occurrence celle d'un premier ministre volontariste (un ami anglais m'a ri au nez quand je lui en ai cité le nom), faisant un « pari résolu et sans réserve sur la modernité », tandis que le premier (le « dire sans le faire ») lui semble avoir trop souvent été propre aux acteurs de la francophonie. Le tour d'horizon auquel il nous invite, l'évocation des grands moments de « l'observation du français » de 1985 à 2005, le programme Lafdef, le Test d'Abidjan et l'action de l'AUF entre 2001 et 2004 à travers le réseau ODFLN, nul ne pouvait mieux que Robert Chaudenson en parler. L'opportunité de nouvelles observations ne saurait, selon lui, se justifier actuellement (« on sait, en gros, tout ce qu'il faut savoir et tout ce que l'on peut et doit faire si l'on veut agir »). Bien plus important lui semble être le refus de laisser se dévoyer la recherche, le devoir de résistance morale face au politique et, encore une fois, l'urgence de l'action. Bien loin, en tout cas pour ce qui me concerne, de lasser ou d'irriter, la question initiale « Observer ou agir ? » qu'il met en exergue est, à mon sens, la plus pressante que puissent se poser des gens qui disent travailler en sciences sociales et humaines. Cette articulation entre le penser et le faire que cherche à construire, depuis la Renaissance (au moins) en Europe, le familier du Prince est un véritable *sine qua non* à toute recherche qui viserait à faire bouger quelque chose dans le domaine de la connaissance.

Moussa Daff vient inscrire son discours sur la marge des travaux théoriques retracés par Chaudenson. Son texte est un essai réussi de validation de méthodologie, parce qu'il sait, trop brièvement certes, mais clairement, donner à voir un cadre socio-économique et institutionnel et certes assez privilégié, il en conviendra, celui du Sénégal. Mais, vient nous dire Moussa Daff, cette situation ne doit pas nous satisfaire et ce que nous savons ne revient pas à nier la nécessaire évolution des outils et leur adaptation à de nouvelles réalités, puisqu'il s'agit toujours et encore de tracer des lignes, d'indiquer aux décideurs comment on peut (comment ils peuvent) penser, projeter, concevoir l'avenir, et partant, intervenir et transformer le cours des choses et des vies. Un minimum de foi, de confiance en l'homme, mais aussi beaucoup de vigilance, voilà à quoi appelle cette contribution. Faciliter la circulation du français dans le monde passe aussi par une ouverture culturelle et politique, une mobilité des idées et des personnes, et n'y pas prêter suffisamment attention, nous dit Moussa Daff, pourrait se payer très cher.

Réjean Lachapelle met, lui, à contribution son domaine de spécialité, la démolinguistique, pour montrer avec beaucoup de minutie ce qu'elle a apporté dans le dégagement des concepts utiles au politique du Canada (« le Conseil du Trésor », instigateur du « Règlement sur les langues officielles »... fait un peu rêver), mais aussi ce qu'elle n'apporte pas, cette démolinguistique, dirais-je, et qui se lit en filigrane dans son texte. La conclusion est un peu courte à mon goût : elle montre les limites des outils employés dans les grandes enquêtes canadiennes, qui même améliorés, sont en relative inadéquation avec les définitions de « francophone » au sens de l'OIF et cette conclusion, un peu trop « en creux » pour qu'on voie où il veut nous amener, sera sans doute développée par notre collègue, maintenant ou plus tard dans le séminaire.

Philippe Blanchet et Thierry Bulot avancent d'emblée que la nécessaire clarification des positionnements impose l'adoption d'un cadre théorique pour l'observation, que ce soit celle des langues, des situations ou des dynamiques. Ce sera, pour eux, celui du projet glottopolitique, celui de la « gestion des pratiques langagières » (Guespin, 1985) qui ne dissocie pas les axes d'intervention et les critères d'analyse de ces interventions. Si le « caractère chaotique/tendanciel/complexe des phénomènes linguistiques » (Blanchet, Calvet et de Robillard, 2007) ne peut donner lieu qu'à des « interprétations relatives à partir d'indices mouvants », le lecteur se demande si on doit en conclure à une aporie constitutive ou s'il ne s'agit, pour avancer, que de se doter d'outils plus performants : les galaxies avaient été déclarées impossibles à différencier avant le télescope électronique. Les facteurs divers et corrélés dont Blanchet et Bulot soulignent l'intrication complexe appellent à un effort de réduction de l'hétérogénéité. Ce qui caractérise cette dernière est son « auto-exo-éco-régulation », une dynamique sur laquelle Thierry Bulot, ici présent, reviendra sûrement.

A partir de là, une proposition est faite par nos deux contributeurs, celle d'une analyse glottonomique de la complexité, « englobant l'analyse des pratiques langagières et l'analyse des modalités d'intervention sur ces mêmes

pratiques », de nature à nous éclairer sur la question du positionnement et à renouveler, ce faisant, le concept de « méthodologie » de l'observation.

Sans forcer les choses (Blanchet et Bulot l'évoquent eux-mêmes), disons que la perspective ouverte par Didier de Robillard, explicitement située à l'ère de la mondialisation, s'impose alors d'elle-même comme un programme de travail collectif qu'il faudra regarder de près, à l'avenir, dans ses développements.

De Robillard entend proposer au Séminaire « un projet sortant des cadres habituels » et tire, pour ce faire, avec du gros sel sur le pigeon « Linguistique contemporaine, majoritairement d'inspiration nationaliste ». Il est clair que les références ne manquent pas pour attester cette analyse des origines, la langue étant qualifiée, dans une telle conception, d'« unitariste, homogénéiste, anhistoriciste et acontextualiste ». L'idée originale est, ici, « d'essayer d'imaginer autrement une linguistique qui aiderait à penser une francophonie à l'époque de la mondialisation ». Je laisserai à Didier de Robillard le soin de revenir sur une construction théorique dont les termes parlent d'eux-mêmes, ou à peu près : altérité (« posture de celui qui se dit résolu à tenir compte de l'altérité ») ; historicité (les langues sont des constructions sociales, autorisant « autant et à la fois les formes standard et les formes diverses » et correspondant à la modernité) ; constructivité, c'est à dire perspective d'une linguistique de la diversité en devenir, qui assumerait la tension entre des tendances contradictoires observables dans les langues et notamment le français, ce dans la perspective d'un « nouveau projet francophone ». L'AUF est enfin directement sollicitée par Didier de Robillard, qui mentionne l'accord et le soutien de nombreux chercheurs au projet exposé.

Voici un deuxième temps, celui où, en somme, sans aucunement chercher à les faire aller dans le même sens, ce qui serait illusoire et falsificateur, on voit l'ensemble des textes ouvrir à des perspectives théorico-pratiques :

Cet ensemble, selon moi :

*N'est nullement une réponse globale à une demande qui serait : « Donnez nous des définitions et explicitiez les concepts opératoires à l'œuvre dans l'observation du français et des configurations sociolinguistiques ». Ce travail est celui de tout le séminaire. Mais le corpus de nos cinq auteurs :*

*Souligne l'urgence de l'opérationnalisation des concepts et des outils, notamment pour l'éducation et le « vivre-ensemble » (Chaudenson, Daff, Blanchet-Bulot, de Robillard).*

- *Il tend à un élargissement du cadre conceptuel (il souligne qu'on est passé de l'observation du français à une configuration de langues partenaires dont le français) et à un affinement des grilles ou autres outils de descriptions, quand une évolution sociolinguistique se fait sentir et/ou pour accompagner, voire anticiper une évolution sociale (Blanchet-Bulot, Daff)*
- *En effet, des limites évidentes apparaissent quant à la validité ou à la pertinence des outils, et le débat ne tourne pas exclusivement autour de grilles d'observation (mais on amorce seulement ici ce qui sera l'objet de l'atelier 5 spécifique) (Lachapelle, Daff, Bulot-Blanchet).*
- *Les méthodologies doivent expliciter sur quels positionnements politiques, théoriques, épistémologiques (en particulier relativement au poto-mitan qu'est la linguistique) elles sont fondées (Chaudenson, Blanchet-Bulot, de Robillard).*
- *Une théorie globale de la recherche linguistique (donc de l'observation) ne saurait dès lors plus en rester à un modèle fermé et daté historiquement, obsolète, paralysant : elle doit savoir prendre en compte la complexité contemporaine, si toutefois l'on partage l'idée que la complexité est plus grande dans une Histoire mondialisée (de Robillard, Blanchet-Bulot).*

J'en viens maintenant à la troisième et dernière partie de cette intervention. Qu'il me soit permis de lire un peu entre les lignes et de faire quelques remarques, ou plutôt de les formuler comme un questionnement, sans dévier de l'intitulé de cet atelier :

Premièrement, si les contributeurs soulignent la variabilité des définitions, c'est pour réaffirmer le besoin de les stabiliser. Le souci définitoire ne doit pas nous quitter et le méta- est consubstantiel à toute méthodologie. Pour aller dans ce sens, j'évoquerai simplement la configuration sociolinguistique européenne, celle d'un plurilinguisme

de l'Union dont se dessinent les futurs contours et qui se traduira, à des rythmes certes inconnus, dans la mobilité et l'éducation des citoyens. Même un outil, j'allais dire « un simple outil » d'évaluation de compétences, tel que le CECRL – le Cadre commun européen de Référence en Langues - a des incidences fortes sur les représentations, les normes et les pratiques langagières, et donc sur notre élaboration conceptuelle.

En Afrique, c'est la question de l'énergie et le changement climatique qui seront déterminants en matière de migrations et de mobilité sociale, partant : de sociolinguistique, et ils le sont déjà. Question : N'y a-t-il pas, peut-être, encore beaucoup à faire, pour un « désenchantement du monde », à partir de nouvelles observations ou d'observations renouvelées, pour faire évoluer les concepts qui construisent notre vision du réel et suivre une évolution qu'on ne peut présumer a priori insignifiante (je veux dire : sans signification) ?

Deuxième remarque : Les concepts (« linguistique », « langue » « locuteur francophone »...) marqués d'un passé révolu (et qu'il s'agisse d'une antériorité de sociétés, de cultures, de langues) doivent, certes, être revisités : qu'est la linguistique sans les sciences du langage ? Qu'est une langue sans le contact de langues et de locuteurs ? Qu'est un locuteur du français sans la totalité de son répertoire linguistique ? Le Réseau francophone de sociolinguistique (RFS) s'est fait voici peu, le lieu d'une intéressante discussion sur la désignation à affecter au « F » du sigle. « Francophone » l'a emporté, finalement, mais difficilement.

Il me paraît même que la dimension temporelle n'est qu'une parmi d'autres. Je privilégierais plutôt une analyse multifactorielle des situations plurilingues, où le temps, mais bien d'autres éléments encore, la mode, la difficulté, l'esthétique, le prestige, la mobilité, le plaisir jouent leur rôle. Un film algérien récent *Rome plutôt que vous*, Taguia) met mieux en scène que nos discours cette réalité holistique. Il est vrai, une vision systémique est ce qui convient, comme le disent certains de nos contributeurs, à la logique d'une époque qui cherche à donner un nouveau sens au monde (en dehors des lois de l'argent) et se veut donc, à juste titre, avide de synthèse et de reconstruction. Une telle perspective est une phase épistémologique capitale pour la recherche sociolinguistique comme pour d'autres. Question : son urgence aurait-elle, pour autant – et pourquoi ? -, échappé en leur temps à nos prédécesseurs, après des faits aussi prégnants sur la conscience, l'éthique et les comportements collectifs que le choc de la guerre de 1914-1918, la Shoah, la décolonisation, entre autres ?

Troisièmement, posons encore la question du rapport entre science et institutions. Je ne sache pas que les méthodologies d'observation des langues aient toujours été aussi bornées que cela. Il y a eu, et de longue date, des ethnolinguistes, des ethnosociolinguistes dont toute une série de travaux sont profondément marqués. Quand j'ai fait ma thèse aux Antilles, on s'y imprégnait de Levi-Strauss, Dumézil, Jean Poirier, de Fanon et de Glissant plus que de linguistique formelle. Question : faut-il assimiler le champ de la recherche et le corps, voire la corporation, et ses instances (commissions de spécialistes, sociétés bien-pensantes, conseils scientifiques, agences d'évaluation, etc.) ?

Le travail mené sur des terrains sociaux ardues en fait plus pour la qualité d'une science et le changement social que dix publications que personne ne lit, et cela finit par se savoir. Les appels d'offre de recherche à finalité d'intervention – ceux que nous projetons dans le réseau « Dynamique des langues et francophonie » aussi - montrent qu'on le sait déjà. Le dernier en date : Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), « Valorisation et usage de corpus oraux en français et langues de France », appel en cours. Question : le combat continue, est-il sûr qu'il soit bon de le radicaliser si on veut le gagner ?

Quatrièmement, il est clair que le conflit d'intérêts entre (socio)linguistes et politiques est fréquent (et les enterrements de première classe que cite Robert Chaudenson ne sont pas rares, la salle en discutera sans nul doute). Il n'est toutefois pas évident que tout pouvoir politique cherche forcément à tromper les citoyens, à cacher la vérité, n'est-ce pas ? Et les chercheurs ont-ils si peu de moyens d'action dans les médias, dans l'école, dans la société, au sein du pouvoir même pour faire passer leurs idées ?

Certaines politiques linguistiques échouent aussi en dépit du pouvoir officiel, et par la volonté du corps social. Je pense à l'opposition de familles à l'enseignement d'une langue vernaculaire, ancestrale ou patrimoniale à l'école, par exemple, opposition qu'on a vu faire échouer une intervention publique respectueuse de l'avis des linguistes. La réalité du terrain fait apparaître que nous ne sommes pas les seuls « agents » (Bulot : agents/instances)

naturellement investis du rôle de bons guides, d'éclaireurs du peuple, en la matière... Les concepts et les termes des définitions nous appartiennent-ils exclusivement ?

Cinquième et dernière remarque : Sans doute peut-on imaginer qu'un impact de la recherche sur nos définitions et nos concepts trouvera son origine dans la diversification et la technologisation des objets et des outils :

- a) dans la diversification et la technologisation des objets ou supports d'analyse multicanaux tels que les blogs, les textos, le rap, les émissions ouvertes au public : des collègues, bien avisés, refont un peu l'enquête d'Orléans à partir d'un corpus radiophonique ; à Paris 8-Saint-Denis, on écrit des mémoires de Master sur le slam et j'ai vu récemment, à l'île Maurice, des étudiants de licence travailler sur les alternances codiques dans des films canadiens.
- b) dans la diversification et la technologisation des outils d'observation, de conservation et de diffusion, évidemment déjà engagée, comme l'a dit Robert Chaudenson, sous forme de mise en ligne des résultats ou de circulation de l'information par les réseaux de chercheurs et les campus virtuels. L'AUF et ses réseaux y jouent clairement leur rôle.

Question : de telles possibilités d'échange, de croisement des idées, rendu possible ou facilité par la technologie, n'auront-ils pas des effets non négligeables sur nos concepts et nos conceptions ? Je pense à une plus grande visibilité du champ de nos définitions, prises entre des options centrifuges, élargissantes, et d'autres, centripètes, intégratives, comme le montre le débat sur les normes endogènes, l'acceptabilité, le rapport langue(s)/dialecte(s), etc. Je pense aussi à une meilleure homogénéisation des usuels spécialisés (dictionnaires, précis...) où, au fil des articles, le grand nombre de contributeurs, libres de leurs choix paradigmatiques, suscite parfois, à mes yeux, la confusion.

Voilà donc, si vous voulez bien, une synthèse et quelques questions ou remarques suggestives.

Il appartient maintenant à nos auteurs de dire tout le mal qu'on peut penser de ma tentative, mais surtout de compléter ces données, et d'ouvrir ainsi, sous la férule du Président de séance, à un large débat avec la salle.





## Synthèse de l'Atelier N° 2 : Quels contenus rechercher ?

**Présentée par**  
**Monsieur Pierre Dumont**  
 Professeur des Universités  
 Directeur de l'Institut Supérieur d'Études Francophones (ISEF)  
 Université des Antilles et de la Guyane

Le projet de programme du séminaire international organisé par l'Observatoire de la langue française (OIF) et le réseau *Dynamique du français et des langues partenaires* (AUF), en partenariat avec la DGLFLF et le Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec (Paris, 12-14 juin 2008), a prévu un atelier consacré aux « contenus à rechercher » en matière de francophonie, concernant essentiellement :

- les effectifs (dans le domaine de l'enseignement) ;
- les tirages (dans le domaine de la presse) ;
- l'audience (dans le domaine audiovisuel) ;
- les entrées (dans le domaine cinématographique) ;
- les ventes (livres, disques, DVD et CD) ;
- les consultations (sites Internet).

Cet atelier, aux objectifs clairement statistiques et quantitatifs, est à distinguer, si l'on en croit toujours le projet de programme (seule pièce fournie à ce jour par l'OIF et l'AUF), d'un autre atelier intitulé « *Nouveaux contenus à rechercher* », définissant un certain nombre d'enquêtes thématiques à prendre en compte par secteurs d'activités : recherche scientifique, échanges commerciaux, colloques internationaux, sommets politiques, etc.

La présente synthèse, consacrée à l'Atelier n°2 (*Quels contenus rechercher ?*) a été élaborée à partir des contributions suivantes :

- Franck BUGÉ (TV5 Monde)  
*Cibler les publics francophones d'Afrique : l'approche de RFI et de TV5 Monde*
- Rainer Enrique HAMEL (Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico)  
*Les langues des sciences et de l'enseignement supérieur : état actuel et perspectives d'avenir*
- Gueorgui JETCHEV (Université de Sofia, St. Clément d'Ohrid, Bulgarie)  
*Recueil et analyse des données sur le français dans les systèmes éducatifs dans les pays de la francophonie d'appel en Europe*
- Abou NAPON (Université de Ouagadougou, Burkina-Faso)  
*La problématique du dénombrement des locuteurs francophones dans les pays*
- Van Dung NGUYEN (Université nationale de Hanoi, École supérieure des langues étrangères)  
*Des enseignes à Hanoi et Hochiminh-Ville : nouveau contenu pour l'observation du français au Vietnam*

Toutes ces communications soulignent une tendance générale qui consiste, comme l'écrit l'un des intervenants, à passer d'un plurilinguisme restreint à un monopole de l'anglais.

1. La communauté scientifique internationale est passée d'un modèle plurilingue à un usage hégémonique de l'anglais, tant pour ce qui concerne les sciences sociales et humaines (82%) que les sciences dites « naturelles » (90%). Cela signifie que de plus en plus de scientifiques non anglophones publient en anglais alors qu'ils poursuivent leurs recherches et leurs enseignements dans leur propre langue : russe, japonais, allemand, français, chinois, espagnol, italien, portugais ou autres.

2. Le guide LAFDEF, dans sa dernière version (2004), constitue le meilleur outil apte à refléter l'évolution de la place qu'occupe le français dans le monde d'aujourd'hui, en évitant de placer – comme on le pratiquait jadis non pas à cause de la grille version 1988 mais parce que, à l'époque, on ne savait pas s'en servir – le français au centre de l'analyse des situations linguistiques, mais dans la perspective de la diversité linguistique, par rapport aux autres langues présentes à ses côtés au sein de chaque espace. Sans revenir sur le mode d'emploi de la grille LAFDEF, il convient de rappeler ici qu'il faut savoir en pratiquer plusieurs modes de lecture :
- une lecture verticale, fondée sur la complémentarité du status et du corpus ;
  - une lecture horizontale, permettant d'évaluer les totaux du status et du corpus comme indicateurs de la hiérarchie des langues ;
  - une lecture transversale qui sert à étudier, en les comparant, des domaines plus larges, par le biais d'un recoupement de plusieurs rubriques. C'est ainsi, par exemple, que l'officialité et l'éducation sont deux domaines qui illustrent très bien la lecture transversale.

Les grilles ainsi établies peuvent être complétées par des « loupes » et, surtout, par des « graphiques spécifiques » destinés à mieux présenter et à mieux éclairer tel ou tel point problématique dans telle ou telle situation sociolinguistique comme, par exemple, les rapports entre l'apprentissage et les représentations, qui peuvent évoluer en fonction d'éléments politiques, entre autres, comme l'adhésion à l'UE qui a pu améliorer les représentations du français en Pologne.

Ces graphiques supplémentaires s'avèrent très utiles et conduisent à élucider certaines situations problématiques (en Afrique notamment) où l'on est amené, toujours dans la liste des « contenus à rechercher » qui constituent le thème central de cet atelier, à rendre compte des écarts de plus en plus profonds et larges entre éducation et acquisition, apprentissage et compétence, au cœur de toutes les tentatives de refondation des systèmes éducatifs actuellement en chantier un peu partout dans le monde.

Les données ainsi fournies devraient permettre non seulement d'identifier les « contenus à rechercher », mais aussi, déjà, de mettre l'accent sur les problématiques les plus douloureuses en francophonie : la rupture entre les dispositions officielles des systèmes éducatifs et les besoins réels à combler, le pourcentage des populations « bénéficiant » (?) de ces systèmes et, surtout, les résultats de cette « exposition » aux systèmes existants en termes de compétence linguistique et/ou langagière, sociale et professionnelle.

Les données statistiques fournies pour la Bulgarie par G. JETCHEV, utilisateur particulièrement compétent de la grille LAFDEF, confirment celles qui ont été livrées par R.E. HAMEL dans la première communication à laquelle je me suis référé. Au primaire, 82% des élèves bulgares choisissent l'anglais comme langue étrangère, 11% le russe, 4,3% l'allemand, 2,4% le français et 0,1% l'espagnol. Au secondaire, du fait de l'attrance des élèves pour les sections bilingues, le français remonte à 7% (pour les collèges) et même à 8,4% dans les lycées d'enseignement général.

Là encore, une évaluation statistique, tous niveaux confondus, n'a pas grand sens même si, entre 2001 et 2006, le pourcentage des apprenants bulgares de français est passé de 10,46% à 6,81%, ce qui est tout de même très significatif. Ce pourcentage chute à tous les niveaux, mais demeure plus important dans l'enseignement secondaire, plus particulièrement dans les lycées d'enseignement général.

3. Le même constat de recul du français se confirme pour le Vietnam où une enquête menée en octobre-novembre 2007 auprès de 46/62 provinces dans le cadre du projet VALOFRASE (valorisation du français en Asie du Sud-Est) établit que 98,2% des élèves apprennent l'anglais, 1,48% le français et 0,33% une autre langue étrangère. Le pourcentage des élèves de français est passé de 1,73% à 1,48% en une année et la baisse est surtout forte dans le cursus FLV1<sup>1</sup>, (de 72396 élèves, on est passé à 51534 élèves, soit 28,82%

---

1 Au Vietnam, il existe quatre cursus de français : FLV1 (Français langue vivante 1), les classes à option, les classes bilingues (depuis 1992) et FLV2 (Français langue vivante 2, depuis 2001), mais toujours en expérimentation.

de diminution). L'effectif de FLV2 est assez stable, la baisse n'est que de 0,76%. Par ailleurs, de 2005 à 2007, le nombre d'enseignants de français est passé de 1392 à 1136, soit une chute de 18,39%.

Compte tenu de ces données, le travail de NGUYEN VAN DUNG porte sur un autre domaine, celui des enseignes, considéré comme un *nouveau contenu* pour l'observation du français au Vietnam. En réalité, cette communication, très intéressante en soi, aurait eu plus sa place dans l'Atelier n°3 consacré aux « *nouveaux contenus à rechercher* » :

- recueil d'images ;
  - contextualisation des informations ;
  - typologie du corpus (c'est-à-dire la nature des enseignes) ;
  - contenu linguistique des enseignes (étude portant sur la pratique du mono ou du plurilinguisme dans les enseignes).
4. La communication présentée par F. BUGE s'inscrit parfaitement, quant à elle, dans les axes de recherche énumérés dans le projet de programme présenté par l'OIF. En effet, elle consiste à recenser les publics francophones de TV5 Monde et de RFI Afrique.
5. La dernière communication de l'Atelier n°2, présentée par A. NAPON, de l'université de Ouagadougou, souligne les difficultés soulevées par la collecte des données quantitatives globales, aux résultats extrêmement divergents, comme le prouvent les chiffres avancés tour à tour par différents auteurs, et se propose donc d'avoir recours à la démolinguistique dans la mesure où cette approche se fonde à la fois sur une analyse des diverses composantes langagières et linguistiques constituant toutes les sociétés, notamment en Afrique, et sur une étude des facteurs d'évolution de chacune de ces sociétés.

La présente synthèse pourrait s'arrêter là, en étant à peu près conforme au contenu de l'Atelier n°2, tel qu'il apparaît dans le projet de programme.

Il nous a paru, néanmoins, très utile de faire part d'un certain nombre de directions de recherche proposées par tel ou tel intervenant, susceptibles d'enrichir les données recueillies dans le cadre de l'Atelier n°3 : « *Quels nouveaux contenus sont à rechercher ?* » et même dans celui de l'Atelier n°6 : *Présentation et publication des données recueillies*.

Un certain nombre de remarques s'imposent donc.

1. Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, très clairement analysé par R.E. HAMEL, il faut rappeler que les publications scientifiques (majoritairement en anglais) ne représentent qu'une seule composante, même si elle est très importante, du domaine scientifique. Il faut désormais prendre également, et peut-être même prioritairement, en compte les processus de l'investigation scientifique (activités généralement collectives et interactives) ainsi que la diffusion des résultats (conférences, congrès, informations diverses) et la formation des chercheurs par le biais de l'enseignement universitaire. Donc, il faut dégager un champ sociologique communicationnel, comprenant en particulier l'enseignement universitaire au niveau « *postgraduate* ». Or, R.E. HAMEL rappelle que de nombreuses enquêtes menées en Europe ont prouvé que l'enseignement est le domaine qui résiste le plus à l'emploi de l'anglais, même dans des pays comme le Danemark ou la Suède. Il faut bien faire la différence et ménager la transition entre :
- la production de la connaissance scientifique dans la langue maternelle des chercheurs ;
  - sa formulation postérieure pour des publications dans une langue étrangère.

Le respect de cette langue maternelle est la seule façon de contrecarrer la dévalorisation dont souffrent les langues comme le français, l'espagnol ou l'allemand face à l'anglais. Tout modèle monolingue paraît hautement inadapté, alors que les perspectives d'un modèle plurilingue pour la production et pour la diffusion (à distinguer de la circulation) de la science semblent beaucoup plus riches. Un premier pilier de cette stratégie repose sur le renforcement du français (comme de l'espagnol et de l'allemand) comme langue scientifique dans les

domaines de la production et de la diffusion scientifique nationale et internationale. Le second pilier vise à réduire les barrières d'accès – dans le double sens de réception et de distribution – aux espaces internationaux de la science, au sein desquels la langue véhiculaire est principalement l'anglais. Pour cela, il faut identifier avec précision les points cruciaux et conflictuels et améliorer significativement l'enseignement spécialisé de l'anglais, mais aussi des autres langues. Où en est-on sur ce plan-là ? Il s'agit bien de dégager de *nouveaux contenus*, visant donc à identifier, partout dans le monde, la situation de l'enseignement du français, non pas d'un point de vue essentiellement quantitatif, mais bien en tant que langue de spécialisation, pour en finir avec les vieux stéréotypes culturels. C'est dans cet esprit nouveau et beaucoup plus dynamique que les bilans catastrophistes auxquels nous sommes trop souvent confrontés, que la communication de R.E. HAMEL propose un modèle plurilingue pour la production, la diffusion et la formation dans le domaine des sciences.

Quels appuis apporter à cette politique ?

- Tout d'abord un appui très ferme aux publications scientifiques en langues nationales de la part des organismes d'État comme des organismes privés, ce qui, il n'est sans doute pas inutile de le rappeler au passage, aidera à résoudre, dans de nombreux cas (en particulier pour les disciplines appartenant aux sciences humaines et sociales), la question posée par la définition du chercheur « publiant », en mal de trouver des revues prêtes à accueillir sa production.
  - Une présence du français, de l'allemand et de l'espagnol dans les banques de données internationales électroniques qui doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies.
  - La réduction des barrières linguistiques pour un meilleur enseignement des langues étrangères à travers la traduction et les autres moyens de la médiation. Cette réduction des barrières doit se traduire, en particulier, par la mise en place de programmes de formation de chercheurs et d'étudiants comportant une dimension linguistique de haut niveau dans au moins deux langues, ce qui inclut la capacité d'exposer oralement et de rédiger des textes scientifiques dans ces deux langues. Une politique linguistique appropriée devrait donc tendre à créer et à diversifier une offre plurilingue d'autres langues, pour éviter que seul l'anglais ne soit appris.
2. La communication présentée par G. JETCHEV a l'immense avantage de proposer, pour ce qui concerne la recherche et l'analyse des contenus ou des nouveaux contenus à rechercher, une rénovation méthodologique fondée sur :
- certaines descriptions particulières significatives à soumettre à des approches plus détaillées que par le passé, et pas seulement à travers les commentaires qui les accompagnent ;
  - la division des effectifs (d'enseignés) en fonction des niveaux d'éducation et des modes d'apprentissage ;
  - la présence d'une langue étrangère au sein du système éducatif (et sur ce point-là G. JETCHEV rejoint les propositions de R.E. HAMEL) non seulement comme objet d'apprentissage, mais aussi comme médium d'enseignement. En réalité, cela reviendrait à généraliser, par exemple en France, les principes de la didactique du FLS (français langue seconde) élargis à celle des LE (Langues étrangères) qui le seraient de moins en moins, à condition que les Anglais pratiquent la même politique chez eux, comme les Allemands ou les Espagnols.

Ces contenus nouveaux ayant été dégagés, il conviendrait d'en analyser les conséquences à partir d'enquêtes portant non sur le nombre réel (ou irréal, on l'a bien vu !) de « francophones » dans le monde, mais sur les modalités d'un enseignement-apprentissage des langues étrangères totalement rénové dans ses méthodes comme dans ses conceptions.

3. La communication de NGUYEN VAN DUNG soulève, elle aussi, un certain nombre de questions qui concernent les enquêtes relatives aux contenus. C'est ainsi, par exemple, que la politique affichée du Gouvernement vietnamien relative à l'utilisation de langues étrangères dans les enseignes peut, en quelque sorte, fausser la réalité « sociolinguistique » puisque la langue vietnamienne est officiellement « protégée » face aux autres langues étrangères. Où se situe le degré de tolérance ? Autre question qui pourrait servir de guide dans la recherche des nouveaux contenus : dans quelle mesure, au Vietnam, mais il est évident que ce pays n'est pas le seul concerné, l'impact des stéréotypes dits « culturels », tels que la mode et la gastronomie, a-

t-il une influence sur la persistance de certaines représentations à prendre en compte dans toute étude sociolinguistique ?

Enfin, l'ouverture à l'international (l'Organisation Mondiale du Commerce – OMC - pour le Vietnam, mais, là encore, les exemples sont légions) favorise-t-elle le maintien des langues étrangères ?

Ces questions justifient, à elles seules, l'élargissement des corpus de recherche, tel qu'il devrait apparaître, comme une impérieuse nécessité, au cours des discussions de l'Atelier n°3.



## Synthèse de l'Atelier N° 3 : Quelles méthodes pour quels terrains ?

**Présentée par**  
**Monsieur Bruno Maurer**  
 Université Montpellier III

**A**utour de la thématique « Quelles méthodes pour quels terrains ? » ont été regroupées cinq interventions, celle de Farid Benramdane autour des questions de toponymie dans l'espace arabophone, algérien notamment ; de Pierre Martinez sur le rapport au français des étudiants djiboutiens ; de Katia Haddad sur le terrain libanais ; de Rodrigue Landry pour les situations nord-américaines où le français est langue minoritaire ; de Fabienne Leconte à propos d'enfants et adolescents originaires d'Afrique noire et de leurs familles ainsi qu'en Guyane à Saint-Georges de l'Oyapock.

Je ne pourrai résumer chacune des interventions des collègues, pour lesquelles vous trouverez les textes, du reste. Je vais toutefois tâcher de resituer chacun par rapport à ses préoccupations particulières, avant de tirer pour notre réflexion commune quelques enseignements de portée générale et de laisser la parole aux auteurs pour les inviter peut-être à vous préciser tel ou tel point particulier attendu que, sur plus de 90 pages, je ne vous en présente que 6 et que le crible de ma synthèse est terriblement castrateur...

### I. Pourquoi enquêter ? Dans quel but ?

**Farid Benramdane** soumet à notre réflexion un terrain : le Maghreb et le monde arabe, un objet : les noms propres de lieux (toponymes ou noms géographiques), un paramètre: l'écriture, sous ses pratiques les plus usuelles : la transcription et la translittération. Très peu de terrains et de méthodes relatifs à l'observation du français dans le monde ont eu pour entrée les noms propres, en particulier, les toponymes. Pourquoi s'y intéresser ? C'est que la question de la normalisation des noms de lieux n'a pas un intérêt uniquement scientifique, mais elle relève de la plus haute importance quand il s'agit de télécommunications, de médias étrangers, de sécurité aérienne et maritime, de cartographie, de transport international, de tourisme, etc.

La contribution de **K. Haddad** part du terrain libanais, mais avec des réflexions de portée plus générale. Cherchant à cerner la connaissance du français au Liban, elle propose une sorte de protocole d'enquête visant à faire produire un panorama large, à défaut de pouvoir être exhaustif, sur une situation de francophonie. Elle propose à cet effet de collecter deux types de données, individuelles et collectives.

Le but des recherches de l'équipe de **R. Landry** est de comprendre comment des facteurs macrosociologiques définissant la vitalité ethnolinguistique d'un groupe minoritaire peuvent déterminer des contextes institutionnels et sociaux qui conditionnent les vécus langagiers des membres de la minorité et comment ces vécus contribuent au développement psycholangagier des membres de la minorité. Les recherches portent sur les liens entre les vécus langagiers, c'est-à-dire la socialisation ethnolangagière, et le développement psycholangagier, ce que deviennent les personnes sur le plan de la langue et de la culture : représentations sociales, compétences langagières, identité ethnolinguistique, intégration communautaire et comportements langagiers sont au cœur des études. Particularité de cette approche : l'enquête de terrain sert à vérifier les hypothèses d'un modèle théorique explicatif des comportements.

**F. Leconte** propose un ensemble de réflexions méthodologiques à partir d'enquêtes menées chez des élèves d'origine africaine en France ou des élèves de Guyane pour étudier le bilinguisme familial et le maintien éventuel des langues d'origine en situation migratoire. Les retombées de cette recherche sont à rechercher du côté d'une meilleure connaissance des vécus de migrants en France, des représentations de locuteurs de langues régionales minoritaires (et minorées) mais aussi du côté de la scolarisation et de la recherche de solutions à des situations d'échec scolaire peut-être liées à des questions linguistiques au sens large du terme n'excluant pas des dimensions d'ethnographie de la communication.

**P. Martinez** travaille sur deux points : la perception des langues et le niveau en langue française des étudiants entrant à l'université de Djibouti. Représentations et pratiques donc. La visée n'est pas simplement de connaissance : il s'agit de faciliter la transformation des pratiques langagières dans l'université et, partant, la norme véhiculée par les enseignants, à travers leur didactique comme dans l'offre même de formation.

## 2. Les populations enquêtées

Nous intéressent ici les questions de nature et de taille des échantillons.

Une enquête est à échelle 1, celle de **P. Martinez** à Djibouti, 600 étudiants, la totalité du public de première année de l'université, avec traitement statistique par logiciel SPSS.

**R. Landry** : Les enquêtes sont faites par questionnaire, à partir d'une modélisation dite modélisation par équations structurelles (MES) pour laquelle il existe une variété de logiciels statistiques. La méthodologie d'enquête privilégiée consiste à recueillir des données à partir de questionnaires administrés à de grands groupes de jeunes et d'adultes (de quels types sont ces questionnaires, quelques mots là-dessus ?), le plus souvent des élèves du cycle secondaire provenant d'écoles de communautés francophones ayant des degrés variés de vitalité linguistique. Pourquoi ce public ? Les élèves des classes terminales du cycle secondaire sont parmi les leaders de demain dans les communautés, il est possible de dresser des profils de ces futurs agents communautaires.

Ensuite, le profil des élèves en fin de secondaire permet d'apprécier par retombée le produit final de la scolarisation dans la langue de la minorité.

L'échantillon utilisé pour vérifier le modèle théorique est constitué pour une enquête de 1 189 élèves de fin du secondaire (11<sup>e</sup> année surtout) provenant de trois provinces de la région Atlantique : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ; pour une autre d'un échantillon de 2 861 élèves de 11<sup>e</sup> année des douze conseils scolaires francophones de l'Ontario.

On est donc, dans le cas de Landry comme celui de Martinez dans des tailles d'échantillon relativement importantes et face à la nécessité de traitements statistiques rigoureux.

Pour les données qu'elle qualifie d'individuelles, et qui sont traitées ensuite majoritairement comme données individuelles agglomérées en fait, **K. Haddad** table également sur de gros effectifs (1/40<sup>ème</sup> de la population par exemple pour l'enquête *Anatomie de la francophonie libanaise*), ceci afin d'avoir un panorama de situation de francophonie tenant compte des *variables* suivantes : sexe, âge, lieu d'origine, lieu de résidence, situation économique, niveau d'études, niveau d'études des parents, langues parlées par les parents (père et mère), nombre de frères et sœurs, membres de la famille à l'étranger, ou appartenance communautaire.

La population de **F. Leconte** est, je le rappelle, une population scolaire : 350 élèves en France, 258 dans l'Oyapock ; des échantillons qui sont sans doute plus adaptés aux possibilités de traitement d'un chercheur individuel mais qui posent la question des modes de traitement statistiques appropriés et des recherches de garantie du côté de la fiabilité, par des tests appropriés.

**F. Benramdane** ne travaille pas à proprement parler sur des populations mais sur des corpus de toponymes et de résolutions internationales relatives à leurs usages, prises dans des Conférences de l'ONU ayant trait aux modes



de translittération, ainsi que sur les réactions des gestionnaires de la toponymie des pays arabes présents à la 9<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Des considérations techniques linguistiques font l'objet depuis 1970, dans le Monde arabe, de débats non encore tranchés, de décisions prises différemment appliquées, entre les pays du Maghreb plus le Liban et les pays du Machrek, sur le système de translittération (appelé *Système de Beyrouth* 1970, remanié en 1971 et repris en 2007).

### 3. Les niveaux d'analyse

#### 3.1. Articulation quantitatif-qualitatif

Plusieurs auteurs soulignent cette nécessaire articulation, qui reprend sans toujours la recouper l'articulation macro-micro de notre discipline.

**F. Leconte** propose de réaliser cette articulation par le biais d'entretiens complémentaires au questionnaire ou par le biais d'observation directes, en classe par exemple, qu'elle réalise.

Pour **K. Haddad**, c'est la passation de tests de français (compétence) qui viendra éclairer les aspects quantitatifs par des données sur le type de francophonie réel.

**P. Martinez** théorise cet aspect particulier. Pour lui, la légitimité d'un traitement statistique est réelle, liée à la variabilité des faits observés, soit en termes d'échantillon (le nombre des individus observés) soit en termes de nombre des variables déterminant le profil des locuteurs. Mais la quantification laisse de côté des données qui n'ont pas été « pré-méditées », c'est à dire anticipées dans leur nature et leur intérêt pour l'enquête, et s'il est une comparaison qui s'impose ici, c'est bien celle du filet de pêche : pour en avoir défini le maillage, on n'y attrape presque que ce qu'on croyait pouvoir attraper. Que devient le reste ?

La question se pose donc de savoir si d'autres approches, et tout naturellement une approche qualitative, sont en mesure de pallier ces insuffisances. Mais l'approche qualitative peut tout autant laisser insatisfait, car elle est fondée sur des informations indicielles (souvent non validées par  $n$  occurrences) ou encore sujettes au biaisement que peut susciter l'interprétation (analyse de discours, récit de vies, etc.). Pour autant sa conclusion est qu'il faut croiser les deux modes insatisfaisants pour espérer avoir au final un tableau plus satisfaisant...

**R. Landry** propose deux modèles théoriques guidant l'observation, celui dit du microscope et le modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (joliment baptisé CLAC) dont il me semble, mais il aura l'occasion d'y revenir, qu'il réalise l'articulation entre quantitatif et qualitatif. Il distingue trois types de vécu langagiers : le vécu enculturant qui se réfère surtout à la fréquence relative des contacts avec chacune des langues depuis l'enfance (une perspective plutôt quantitative), les deux autres catégories de vécu langagier (dits vécu autonomisant et vécu conscientisant) se rapportant plutôt à des aspects qualitatifs de la socialisation ethnolangagière.

#### 3.2. Enquêtes sur les représentations

La question des représentations est au cœur des diverses méthodologies d'enquête présentées. Mais de quel type de représentations s'agit-il ? Représentation des langues elles-mêmes (comme au cœur d'un système de valeurs) ou représentation de pratiques linguistiques dans ces langues ? La plupart du temps, c'est au second ordre de réalités qu'on a accès, le premier restant une sorte de partie immergée de l'iceberg.

Ainsi, c'est bien de représentations de pratique qu'il est question chez **F. Leconte**, ce qui apparaît à la lecture du questionnaire fourni (« dans quelles langues parles-tu à ? » ; « en dehors de l'école quelle langue parles-tu le plus souvent ? »). La représentation des langues elles-mêmes n'est pas appréhendée mais seulement comment les sujets pensent se comporter par rapport à ces langues.

Chez **K. Haddad**, également, on est dans des représentations de pratiques, le cadre étant celui d'une autoévaluation par les sujets de ce qu'ils pensent faire avec plusieurs langues.

**P. Martinez** se sert des enquêtes qualitatives (dont on aimerait savoir en quelques mots comment elles ont été menées) pour chercher les déterminants en matière de motivation à la pratique du français (sexe, capital scolaire, capital économique, lieu d'habitation). Il y adjoint des faits d'ordre macro (statut différent des langues, contexte politique régional, opportunités économiques) et distingue à partir de là quelques facteurs pouvant expliquer des différences aux tests de niveaux.

**R. Landry**, travaillant essentiellement par questionnaire, atteint également des représentations. Mais je souhaiterais avoir des précisions sur les types de méthodes d'enquêtes (questionnaires ?) mis en oeuvre pour parvenir aux résultats.

### 3.3. Enquêtes sur les pratiques

**F. Leconte** cherche à comprendre les raisons de l'échec scolaire en Guyane. Observation directe en classe de maternelle et de CP, sur les pratiques communicatives en classe, mises en relation avec les pratiques sociales pour montrer le grand écart entre les deux univers.

**K. Haddad** souligne la nécessité de croiser les enquêtes portant sur les représentations de pratiques (effectuées dans le protocole proposé par le biais d'un traitement statistique quantitatif) avec des données qualitatives issues de l'observation par le biais de tests (tests de compétence orales et écrites d'un petit nombre de sujets).

**P. Martinez**, sur le niveau de français, a fait passer des tests de compétence DALF, QCM de vocabulaire, TCF niveau 5-6) ; il en tire comme conclusion que la maîtrise du français par les étudiants djiboutiens est en deçà de ce qu'on pourrait attendre globalement pour suivre des études supérieures, avec des nuances selon le sexe, l'origine ethnique, etc.

**F. Benramdane** est tout entier dans une démarche d'observation de pratiques ; par son regard sur les pratiques de toponymie dans le contexte de la mondialisation, il montre que, pour faciliter la compréhension sur le plan international, il a fallu que tous les pays conviennent d'utiliser un même système normalisé de translittération pour transposer les alphabets ou caractères non latins dans l'alphabet latin. Par un jeu d'influences qui joue, tout naturellement, pour les mêmes raisons que dans les autres domaines où s'exerce la concurrence linguistique, au bénéfice des formes adaptées vers la langue anglaise, des conséquences sérieuses semblent menacer la toponymie : des systèmes de traitement automatique (micro et gestion postale) ne mentionnant pas les signes diacritiques, les majuscules, les minuscules... (arabe, hébreu, français, espagnol, grec, etc.), et cela en dépit des résolutions de l'ONU en la matière.

### 3.4. Enquêtes sur les situations d'un point de vue macro

**K. Haddad** propose la création d'observatoires mettant à jour périodiquement les données relatives au couple corpus/status élargi à des dimensions économiques pour reprendre les termes de la grille de TC, afin de compléter les données individuelles agglomérées correspondant au rapport des enquêtés aux langues par un éclairage du contexte d'ensemble.

**Rodrigue Landry** tente de procéder à l'articulation macro-micro par l'utilisation d'un modèle dit macroscopique de Joël de Rosnay, et développe à cet effet un cadre conceptuel et un modèle théorique pour étudier les liens entre la socialisation ethno-langagière (liée aux aspects macro-) et le développement psycholangagier des sujets (les « vécus langagiers et identitaires », avec des aspects micro-). Le concept de vitalité ethno-linguistique, au cœur des préoccupations de ce chercheur et de son groupe est lié à un cadre idéologique, juridique et politique mais aussi à une réalité sociodémographique associée au nombre, au pouvoir et au statut relatif du groupe minoritaire.

Il utilise un deuxième modèle de recherche pour étudier empiriquement les relations entre la socialisation ethno-langagière et culturelle et le développement psycholangagier (partie inférieure du modèle présenté à la figure 1), son équipe a développé le modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (CLAC : Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005 ; Landry Allard et Deveau, 2007a). Ce modèle est vérifiable statistiquement par des méthodes telle l'approche MES.

#### 4. Conclusions :

##### **Effets de l'enquête sur les situations (Leconte), langues minorées, avec effet de légitimation ou de minoration**

Quand on fait des enquêtes sur les langues, on agit sur les situations. Un Observatoire de la francophonie ne peut ignorer cette réalité.

**F. Leconte** constate ainsi que la réalisation d'une enquête sur des pratiques langagières dans des langues autres que le français en contexte scolaire en France a eu un effet légitimant sur celles-ci. Du coup, le fait qu'une Française réalise un travail de recherche, dans un cadre universitaire, sur les pratiques en langues africaines en France a entraîné parfois plus une (sur)valorisation de l'emploi des langues africaines par certains adolescents qu'un masquage de leurs pratiques en langue africaine au profit du français, qui serait obligatoirement la langue prestigieuse. D'autres effets, un peu analogues, pourraient être repérés pour les enfants locuteurs de langues amérindiennes dévalorisées, qui ont honte de pratiquer leur langue première, ou du moins de l'avouer dans une enquête et qui peuvent trouver dans l'intérêt que l'enquêteur trouve à leur langue une source de fierté. La production d'outils didactiques renforcerait sans doute ce sentiment...

##### **Difficultés à mener à bien les enquêtes**

**P. Martinez** aborde un point également intéressant pour un Observatoire, la tension entre la nécessité, si l'on veut comparer des situations diverses, d'utiliser partout le même crible (grilles, etc), par souci d'objectivité, et la nécessaire contextualisation des outils, adaptations aux situations. Cette tension ne peut être résolue selon lui par une simple adaptation aux *realia* du pays.

Autre considération : les résultats, nous pouvons le dire, ne sont pas toujours vus d'un bon oeil par les politiques, dans la mesure où ces résultats ne se limitent pas à donner à voir des causes superficielles (techniques didactiques, motivations supposées faibles...) aux carences linguistiques observées.



## Synthèse de l'Atelier N° 4 : Recueil de données : sources fiables et pertinence des grilles d'analyse

**Présentée par**  
**Madame Josiane Gonthier**  
 Chargée de mission  
 Observatoire de la langue française  
 Organisation internationale de la Francophonie

### Introduction

Les contributions qui nourriront le débat portent principalement sur les grilles d'analyse, qu'il s'agisse comme pour Bruno Maurer et Alain Domergue de proposer un nouvel outil permettant de comparer les représentations sociales des différentes langues en contact dans l'espace francophone, ou de suggérer d'intégrer aux grilles existantes de nouveaux paramètres : le modus qui viendrait affiner la catégorie de corpus et permettrait de prendre en compte les attitudes des locuteurs et leurs jugements sur l'appareil formel que constitue la langue – c'est l'apport d'Auguste Moussirou Mouyama, ou encore la prise en compte des indicateurs de la compétence plurilingue afin de mieux apprécier la maîtrise d'une langue dans son utilisation au frottement des autres, c'est la proposition avancée par Sylvie Wharton.

La réflexion n'est pourtant pas étrangère à la question de la fiabilité des sources : Bruno Maurer et Alain Domergue montrent ainsi que la construction de petits échantillons aléatoires pour la mise en œuvre de leur « méthode d'analyse intégrée » concernant les représentations sociales constitue une source d'information fiable.

### INTERVENANTS

- I. **Bruno MAURER (AUF-Université de Montpellier III) et Alain DOMERGUE (Didaxis-Université de Montpellier III)** : *Comparer les situations de francophonie du point de vue des représentations du français et des langues partenaires.*
  - II. **Auguste Moussirou MOUYAMA (de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Libreville)** : *Faut-il introduire une variable modus dans les grilles d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone ? Essai de lecture de la grille « LAFDEF 2004 » face aux enjeux africains.*
  - III. **Sylvie WHARTON (maître de conférences en sciences du langage, IUFM de La Réunion, LCF-UMR 8143-Université de La Réunion)** : *Pour un recueil de données qui interroge le « partenariat » entre les langues en présence.*
- I. **Un nouvel outil de comparaison des situations linguistiques en Francophonie, du point de vue des représentations des langues en contact**

Cet outil s'apparente à ceux développés par Robert Chaudenson pour ce qui concerne le status et le corpus. Pour appréhender les « représentations sociales » entendues comme systèmes de valeur (perception positive ou négative des langues en contact, hiérarchisation, univers de référence), les auteurs ont retenu une méthodologie d'enquête reposant sur la théorie, élaborée en psychologie sociale, dite du noyau central, qui suppose que parmi les éléments composant une représentation sociale (cognitions), tous ne jouent pas le même rôle, certains appartenant au noyau central et d'autres à sa périphérie. Ces éléments sont étudiés d'un double point de vue : celui de la polarisation (qui permet de les organiser selon le nombre de relations

qu'entretient une cognition avec les autres) et de la saillance (qui prend en compte la récurrence des significations privilégiées par les enquêtés). Les intervenants ont fait évoluer cette théorie en constatant, à la lumière de leurs expérimentations, qu'il existait un gradient dégressif de centralité vers la périphérie, et ils ont ainsi distingué quatre zones : la zone de centralité maximum, la couronne centrale, la périphérie incertaine et la périphérie marginale.

L'enquête qu'ils ont menée dans un lycée malgache (auprès de 20 élèves de terminale pris aléatoirement) sur les représentations comparées du français et du malgache illustre de manière concrète la « méthode d'analyse intégrée »<sup>1</sup> (ainsi baptisée par eux) qu'ils ont mise en œuvre. Cette méthode a fait ressortir deux représentations sociales (RS) très fortement différenciées : pour le français, une RS très ordonnancée où le français apparaît comme une langue pratique, utilitaire, employée, féconde ; pour le malgache, et selon une organisation plus incertaine, sa RS le donne comme la langue de la conscience nationale, associée aux émotions et, dans ces deux dimensions, fièrement assumée.

Véifiés à un an d'écart (auprès d'un autre groupe d'élèves de terminale eux aussi aléatoirement choisis), les résultats ont été confirmés à plus de 95%.

Cette méthode rompt avec l'analyse de discours (procédure longue et lourde où la subjectivité a une large part) et tourne également le dos aux approches statistiques classiques (par questionnaires) requérant, pour être fiables, des conditions de taille et de représentativité des échantillons souvent hors de portée - en raison du coût - des équipes de chercheurs, et ne permettant pas, en outre, d'établir des corrélations entre les représentations. Cette méthode, donc, propose un vrai renversement de perspective : il s'agit d'étudier comment ? dans un groupe social, représenté par un échantillon aléatoire, se structure une représentation ; et l'on peut, dès lors, travailler sur de petits échantillons en offrant néanmoins des garanties de fiabilité statistique. Cette méthode est actuellement testée sur des échantillons de lycéens à Maurice (anglais, français et créole) et à la Réunion (français et créole). Elle pourrait utilement compléter la panoplie des outils comparatifs des chercheurs, et pourrait être expérimentée dans des groupes de locuteurs différents, dans des régions différentes d'un même pays, dans des pays différents, à des périodes différentes pour apprécier les variations dans le temps... Et favoriser ainsi une meilleure compréhension des situations de francophonie.

## II. L'introduction, pour affiner la catégorie de « corpus », d'une variable « modus » dans les grilles d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone

Dans le graphique récapitulatif des situations sociolinguistiques du français (extrait de *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*, Robert Chaudenson et Dorothee Rakotomalala, AUF, 2004), Auguste Moussirou Mouyama relève que figurent 26 pays africains sur les 51 répertoriés, ces pays se regroupant en quatre grands « nuages » : pays d'exception francophone dont la démographie est marquée par l'urbanité, pays caractérisés par une diversité linguistique foisonnante et une explosion démographique (avec néanmoins des langues véhiculaires fortes), pays de tradition plurilingue, par effet soit de la colonisation, soit de l'islamisation de la région et/ou de la position géographique, soit de la présence de véhiculaires endophones, pays appartenant à d'autres aires linguistiques (comme la lusophonie) ou marqués par plusieurs colonisations

---

1 Le protocole de recherche pour le recueil et l'analyse des données se fait en trois temps : une pré-enquête permet de recueillir toutes les formulations des sujets (qui travaillent en deux groupes, l'un sur le français, l'autre sur le malgache) ; à partir de ces propositions est construit un questionnaire de 20 items pour chaque langue (ex. : pour le français : 1. Une conjugaison et une grammaire difficiles ; 2. Une langue plus difficile que l'anglais, etc.). Chaque sujet coche ensuite dans chaque liste quatre propositions avec lesquelles il est tout à fait d'accord (notées +2), quatre avec lesquelles il est en total désaccord (notées -2), quatre avec lesquelles il est en accord mais moindre (notées +1), quatre avec lesquelles il est en désaccord mais moindre (notées -1), les quatre items restants étant notés 0.

Les fiches font ensuite l'objet d'un double traitement statistique : score de chaque item (saillance), calcul des indices de distance entre items (polarisation). Le croisement des deux dimensions permet ensuite de répartir les items en quatre zones et de voir comment se structure la représentation sociale : zone 1 (de centralité maximum) : y sont regroupés les items à la fois les plus saillants et les plus polarisés ; zone 2 (couronne centrale) : la plus proche de la précédente ; zone 3 (périphérie incertaine) : cognitions moyennes en termes de saillance et polarisation ; zone 4 : cognitions de plus faibles saillance et polarisation.

comme l’Egypte. Et fait remarquer que si la cible avait été les langues partenaires du français, la configuration serait toute autre, la RCA, le Congo, la RDC, le Sénégal, le Cameroun et le Niger cohabitent, par exemple, dans le même groupe en raison du statut du sango, du wolof, du lingala ou de l’haoussa.

Au regard des trois volets du programme LAFDEF (connaissance aussi précise que possible de la situation linguistique nationale, observation et analyse des plurilinguismes nationaux, étude des modalités d’intégration des éléments de la modernité), l’état des lieux 2004 devrait, selon l’auteur, être complété :

- par une « connaissance aussi précise que possible » des plurilinguismes nationaux ;
- par une étude prospective montrant les opportunités ou menaces sur cette géographie des langues : place de l’anglais, poids des choix politiques sur la pratique des langues et leurs représentations (politiques linguistiques ou d’immigration, anglophonie et anglophilie de certains chefs d’État...);
- par un état des lieux de la gestion par les États de ces plurilinguismes nationaux (qui n’est pas sans incidence sur l’adaptation des populations au monde moderne ou leur enfermement dans des traditions, qu’elles soient coloniales, pré ou post-coloniales).

L’auteur propose donc de travailler sur les attitudes, et de repositionner les représentations dans la grille LAFDEF. Il fait l’hypothèse qu’un nouvel indicateur de tendance, le *modus*, serait bienvenu pour affiner l’approche, en prenant l’exemple de la variable « vernacularisation » dans la catégorie « corpus ». Robert Chaudenson et Dorothée Rakotomalala évoquent à ce propos les cas où le français devient, par un processus social spontané, langue première, comme dans ces métropoles africaines que sont Abidjan, Libreville ou Yaoundé. Ce phénomène marginal est cependant capital pour la dynamique des langues puisqu’il confère au français un statut de L1 pour des locuteurs à compétences natives. Mais il n’est pas évalué en tant que tel, il est pris en compte dans la catégorie « acquisition comme langue première », à charge pour l’observateur d’ajouter, si nécessaire, un commentaire.

Le postulat que le corpus a un caractère modal, si l’on distingue le *dictum* (sens de l’énoncé) et le *modus* couramment appelé modalité (attitude du sujet à l’égard du contenu représentatif), conduit à considérer que la langue est un appareil formel sur lequel les locuteurs portent des jugements et par rapport auquel ils adoptent des attitudes en fonction de variables dont certaines sont mesurables (taux d’urbanisation d’un pays, opportunités ou menaces pesant sur la langue, etc.). Ce sont ces variables que prendrait en compte le *modus*.

### III. Enrichissement et actualisation de l’observation du français par la prise en compte du partenariat entre les langues et son intégration dans les grilles d’analyse existantes

La sociolinguistique du contact a montré que des situations de francophonie et des diglossies se sont transformées : la cohabitation des usages linguistiques est désormais moins étanche et des gains symboliques sont observables pour la langue dominée sans que celle-ci soit pour autant standardisée, et malgré un enseignement donné exclusivement en langue dominante. (Cette mobilité sociolinguistique d’observe aussi bien dans les aires créoles qu’au Val d’Aoste – où l’enseignement bilingue italien/français dans les écoles a été généralisé -, qu’en Algérie ou au Maroc...)

Du coup, des phénomènes linguistiques « transcodiques » apparaissent, susceptibles de constituer des interlectes. Ces sortes d’hybridations linguistiques peuvent être considérées soit comme le reflet d’une indistinction des langues par le locuteur, soit comme le signe de difficultés dans la maîtrise de l’une et/ou de l’autre langue. Mais aussi comme la preuve d’une véritable compétence bi-plurilingue.

L’auteur avait, en 1988, dans un ouvrage collectif et dans le cadre d’une évaluation des compétences linguistiques d’élèves valdôtains, identifié des indicateurs de la compétence plurilingue. Si ces indicateurs sont relativement faciles à identifier au niveau de la phrase ou du texte, l’opération est plus délicate au niveau du discours (composante discursive) ou de la situation (composante sociolinguistique).

Ces travaux pourraient utilement être réactualisés, car ils intéressent l'élaboration d'une méthodologie de l'observation du français sur deux plans :

- au plan synchronique : la maîtrise d'une langue concerne aussi son utilisation au frottement des autres (ce qui ne remet pas en cause la reconnaissance de la compétence linguistique au sens restreint du terme). Il faut, selon Sylvie Wharton, dépasser les grilles classiques afin de donner une image plus réaliste des usages et des images du français, d'une part, et pour entrevoir son rôle dans la constitution des répertoires plurilingues en envisageant sa fonction de « catalyseur de plurilinguisme », d'autre part. La linguistique de l'énonciation pourrait également cerner les identités discursives telles qu'elles s'affirment au travers des marques transcodiques, et renseigner ainsi sur le statut du français (francophonie endogène avec un français émaillé de localismes, plurilinguisme lorsque l'autre langue se colore de français) ;
- au plan diachronique : comparer à temps réguliers l'état et le statut de ces mixages permettrait de situer les dynamiques à l'œuvre, et d'intégrer à la liste des facteurs descriptifs la dimension du français, pourvoyeur de langue.

Faire une place aux langues nationales dans les protocoles est un souci partagé par les linguistes : la Francophonie a tout intérêt, en effet, à cheminer avec les langues partenaires, en intégrant le locuteur dans les descriptions : c'est à un déplacement épistémologique qu'invite cette posture, qui ne remplace pas la description de la langue ou des situations, mais la complète.

## Conclusion

La prise en compte des évolutions du français dans un contexte plurilingue et au contact de ses langues partenaires, et son corollaire : construire des outils méthodologiques adaptés pour mieux les appréhender, telle est la préoccupation commune à ces trois exposés. Les nouveaux outils - ou variables nouvelles à intégrer aux grilles - n'ont pas prétention à se substituer aux outils existants, mais à les compléter ou à les affiner. Sans remettre en cause la nécessité de recueillir des données sur le nombre de locuteurs et leur niveau de maîtrise du français, ces contributions replacent les locuteurs au centre du travail d'observation, pour se tenir au plus près de ce qu'ils font des usages et images de la langue, arguant que les informations ainsi recueillies renseigneront utilement sur le statut du français dans son rapport aux autres langues, et aideront à la prise de (bonnes) décisions dans la mise en place de politiques efficaces de promotion et de diffusion du français.



## Synthèse de l'Atelier N° 5 : Les sources d'informations démographiques

**Présentée par**  
**Monsieur Marc Pilon**  
 IRD (URIOS)  
 Coordonnateur du Réseau  
 «Dynamiques démographiques et sociétés»  
 Agence universitaire de la Francophonie

Textes reçus :

- « Les sources de données démo-linguistiques en Afrique francophone », par Richard MARCOUX et Mamadou Kani KONATÉ
- « Le français à Maurice face à quelques ambiguïtés démolinguistiques », par Arnaud CARPOORAN

Comme le rappellent justement Richard Marcoux et Mamadou Kani Konaté, en citant l'ouvrage *Rapport sur l'état de la Francophonie dans le monde*, « l'exercice consistant à dénombrer les francophones est périlleux, (...) nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux la création d'instruments de mesure plus performants ».

Dans le même temps, les auteurs soulignent le paradoxe suivant : d'un côté, d'après les estimations issues des projections démographiques des populations francophones, en 2050 l'Afrique comptabilisera plus de 85 % des francophones ; d'un autre côté, ce continent apparaît comme celui où l'identification et le suivi des francophones sont le plus difficile à effectuer.

Faute d'instrument adéquat, la mesure de l'alphabétisation, en l'occurrence en français, se fait à partir de questions posées lors des recensements généraux de la population et/ou des enquêtes démographiques.

Alors qu'au fil des dernières décennies, la connaissance démographique de l'Afrique s'est sensiblement améliorée, grâce à une multiplication des opérations de collecte, MM. Marcoux et Konaté regrettent à juste titre à la fois la sous-exploitation des données de recensement et le peu d'intérêt accordé à leur sauvegarde. Bien des recensements ont ainsi été perdus ou ne sont plus accessibles informatiquement.

Des initiatives, tels que les projets ACAP et IPUMS, situés au Nord, ont même été prises pour tenter de préserver cette mémoire démographique. De son côté, « l'UNFPA a mis en place le programme *Integrated Management Information System (IMIS)* qui devrait permettre d'éviter les erreurs du passé et de faire en sorte que les recensements des années 2000 soient mieux conservés ».

On ne peut qu'être d'accord avec MM. Marcoux et Konaté pour dire qu'il faut raisonner en termes de « patrimoine », en l'occurrence démographique. La *Déclaration de Québec concernant la sauvegarde et la mise en valeur des recensements africains*, signée en juin 2007 par plus d'une centaine de chercheurs, réunis lors d'un colloque international sur « Mémoire et démographie », participe de cette prise de conscience et sonne comme un cri d'alarme.

Il s'agit là d'un problème crucial, alors que les recensements, de par leur caractère d'exhaustivité, constituent une source de données majeure dont la sous-exploitation relève véritablement du gâchis, tant intellectuel que financier.

L'inventaire des informations à dimension linguistique (langues maternelles et/ou parlées, capacités à lire et écrire en français) collectées pour la trentaine de pays africains, membres de l'OIF, pour lesquels ont pu être obtenues des informations précises à partir des questionnaires de recensements utilisés depuis le début des années 1950, s'avère très intéressant.

La décennie 1980 apparaît clairement comme celle au cours de laquelle les questions relatives aux langues ont été prises en compte par le plus grand nombre de pays (10 au total) ; notons que dans la moitié des cas il s'agit d'îles (Comores, Guinée équatoriale, Maurice, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles). Un intérêt qui demeure somme toute relatif, puisqu'ayant concerné 40 % des pays ayant réalisé un recensement au cours de cette décennie (25 au total). Observons que les informations varient d'un pays à l'autre : entre la langue maternelle, la langue parlée, parfois les deux, ou encore la langue couramment parlée dans le ménage ou le groupe linguistique d'appartenance.

Les questions relatives à l'aptitude à lire et/ou écrire se retrouvent en revanche dans la grande majorité des questionnaires de recensements ; là encore la décennie 1980 apparaît la mieux lotie. Faute d'avoir accès aux documents (manuels d'instruction, questionnaires eux-mêmes), l'inventaire réalisé par les auteurs ne liste par les critères retenus pour chaque recensement, et notamment la langue d'alphabétisation ; si le français est la langue de référence la plus courante, certains pays considèrent également les langues nationales.

Par ailleurs, il est important de souligner et de rappeler qu'en matière d'aptitude à lire et/ou écrire, les informations recueillies sont d'ordre déclaratif, généralement de la part de la personne considérée comme le chef de ménage (lui-même souvent analphabète dans de nombreux pays africains).

D'où l'inévitable interrogation quant au degré de fiabilité du taux d'alphabétisation, pour réellement apprécier notamment les francophones.

Un approfondissement de ce travail serait, sous réserve d'accéder aux documents de base, d'inventorier également les définitions retenues, les questions posées ; et de voir s'il y a eu des évolutions au cours du temps, et si oui lesquelles...

De ce point de vue, le texte d'Arnaud Carpooran sur le français à Maurice apporte des éclairages intéressants. Comme il le dit lui-même, il montre combien est « *pertinente la question du mode de recueil des données statistiques relatives aux langues dans un pays aussi pluriel (à la fois au plan culturel, religieux ou linguistique) que Maurice et où les langues font partie intégrante des processus de construction ethno-identitaire et sont souvent d'ailleurs l'objet de rapports de forces ethno-politiques entre les groupes en présence* ».

Sa comparaison entre les cinq recensements de 1962, 1972, 1983, 1990 et 2000 permet de mettre en lumière les changements intervenus, et d'expliquer le paradoxe entre, d'une part, une régression du pourcentage (et en partie du nombre) des francophones déclarés, d'autre part l'exposition croissante aux médias (majoritairement francophones) et les progrès de la scolarisation.

Il est à ce propos dommage que l'auteur ne donne pas de chiffres sur l'évolution de la scolarisation à Maurice : en 2004, on observe un taux net de scolarisation primaire de 81%, et de 82% au secondaire.

Du moins dans le contexte mauricien, marqué par la créolité, A. Carpooran montre que

*« les données des recensements concernant le rapport entre ethnie, religion et langue peuvent être orientées et biaisées. Qu'elles peuvent, de ce fait, ne pas être un reflet fidèle de la manière dont les gens vivent réellement et individuellement ce rapport. Ensuite, et par extension, que toutes les conclusions, interprétations, ou représentations susceptibles d'être produites par ces données, ne peuvent être que discutables. Or, comme ce sont bien ces conclusions/interprétations/représentations qui servent de fondement, d'une part à une lecture ethnocentriste des langues, d'autre part à des revendications d'ordre ethno-socio-politico-culturel, il devient possible d'interpréter la langue ici davantage comme un outil d'identification, par le biais d'un processus de construction et de représentation, collectives et délibérées, et, ce, à des fins (socio-politico-culturelles) précises, plutôt que comme un symbole en soi, d'identité ethnique ».*

Plutôt que de conclure à un rejet des données de recensement, qui induiraient de « faux indicateurs », l'analyse fouillée d'A. Carpooran montre en fait, paradoxalement, leur intérêt, sous réserve de savoir les comprendre, les interpréter à la lumière de la connaissance d'un contexte où le français et le créole, entretiennent « une relation dialectique d'opposition », renvoient à des dimensions idéologico-identitaires. Selon l'auteur, il convient de distinguer deux aspects par rapport au français : d'une part la dimension *compétence* qui renvoie plutôt au cadre formel, professionnel, d'autre part la *performance*, entendue au quotidien, dans les situations de communication informelles.

Dans leur analyse exploratoire des informations disponibles à partir du recensement de la population du Mali de 1998, Marcoux et Konaté mettent en lumière les fortes inégalités en matière d'alphabétisation en français, au détriment du sexe féminin et du milieu rural, et entre les régions du pays ; autant de différences qui renvoient aux inégalités en matière de niveau et d'évolution de la scolarisation.

Pour les deux pays, mais sous réserve là encore d'un accès aux données, il serait intéressant en ce qui concerne l'alphabétisation déclarée (l'aptitude à lire et/ou écrire) en français, de croiser cette information avec le niveau d'instruction atteint (voire la dernière classe suivie) au niveau des individus.

Combien de personnes se trouvent ainsi déclarées aptes à lire et à écrire en français alors qu'elles n'ont pas achevé le primaire ? Combien d'autres se voient déclarées inaptes à lire et à écrire en français alors qu'elles ont au moins le niveau secondaire, etc. Et on pourrait envisager de contrôler cela par le niveau d'instruction du chef de ménage lui-même.

Ces deux textes confirment l'intérêt des données de recensement (et d'enquêtes démographiques) pour l'analyse de l'évolution des langues, et de leur maîtrise, en dépit de leurs limites réelles. Le texte sur Maurice illustre fort bien l'impérieuse nécessité d'une analyse interprétative qui doit s'appuyer sur une connaissance sociologique fine des sociétés concernées.

La prise en compte, en dernière minute, du texte de Réjean Lachapelle (présenté dans l'atelier n°1) sur l'estimation des francophones au Canada à partir des recensements de la population, confirme à la fois l'intérêt et les limites des informations censitaires.

Le Canada est assurément l'un des pays où la préoccupation linguistique est très prégnante, avec sept questions démoulinguistiques lors de deux derniers recensements de 2001 et 2006. Outre celles sur la langue maternelle, sur la langue parlée le plus souvent à la maison, des questions complémentaires renseignent entre autres sur les autres langues utilisées régulièrement à la maison ou sur les langues de travail.

Si, au terme de son texte, Réjean Lachapelle en arrive à conclure que les données censitaires ne permettent pas de réaliser des estimations directes des francophones et francophones partiels tels que définis par l'OIF, il laisse entrevoir un riche potentiel d'analyse, allant au-delà de la seule préoccupation du comptage.

L'estimation du nombre de francophones, et de son évolution, à partir des recensements ou enquêtes démographiques, rencontre donc plusieurs difficultés :

- la diversité (l'hétérogénéité) des définitions retenues entre les pays ;
- le caractère déclaratif des informations linguistiques (à la fois de l'autoévaluation et pour les autres membres du ménage) ;
- les changements de définition au cours du temps, qui rendent difficiles les comparaisons, et donc la mesure des évolutions.

On ne peut néanmoins que regretter la sous-exploitation de ces sources de données démo-linguistiques, notamment pour les pays africains. Comme évoqué plus haut, il serait intéressant de croiser les informations sur les langues, précisément sur l'alphabétisation, avec le niveau d'instruction atteint par les individus. Dans les pays où la qualité de l'enseignement reste problématique, tous les sortants du primaire (et même ceux ayant fait les premières années du secondaire) ne peuvent être considérés comme *durablement* alphabétisés ; faute d'un

environnement lettré qui favorise la pratique orale et écrite du français, ce qui n'est pas souvent le cas en milieu rural, le retour à l'analphabétisme constitue un phénomène réel, mais très mal mesuré.

Une perspective de recherche intéressante serait de procéder à des évaluations des connaissances du français auprès d'un sous-échantillon de personnes issu d'un recensement ou d'une enquête démographique et qui considère les différentes situations combinant alphabétisation et niveau de scolarisation. Les résultats du projet LAMP de l'UNESCO devraient à ce propos être riches d'enseignement.

Dans l'attente de pouvoir mener des enquêtes spécifiques, il conviendrait déjà de mieux valoriser les données de recensements et d'enquêtes existants. Cela implique de pouvoir réexploiter les données de base, mais en s'entourant des précautions nécessaires lors des analyses et des interprétations.

S'il ne s'agit pas de faire dire aux données de recensement ce qu'elles ne peuvent pas dire, il serait cependant judicieux de mieux évaluer leur apport potentiel, de réfléchir aux possibilités d'amélioration des modes de recueil des informations d'ordre linguistique. Deux perspectives qui, l'une et l'autre, militent fortement pour des collaborations étroites entre démographes, sociologues et linguistes.

## Synthèse de l'Atelier N° 6 : Présentation, modélisation et publication des données recueillies

**Présentée par**

**Madame Katia Haddad**

Professeure titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie

Université St Joseph de Beyrouth

Liban

Les quatre contributions dont je dois faire la synthèse ont pour point commun une interrogation sur le « comment » : comment cartographier les langues, c'est-à-dire comment représenter sur une carte géographique l'espace des langues pour Mme Marie-Françoise Durand, comment identifier le poids des langues pour procéder ensuite à leur classification pour M. Louis-Jean Calvet, comment tracer la ligne de vie des langues pour M. Salikoko Mufwéné, et comment évaluer les politiques d'aménagement linguistique pour M. Jacques Leclerc.

En réalité ces contributions apparaissent toutes comme une réponse à l'appel au secours lancé par Mme Durand qui se demande comment reproduire sur une carte géographique la situation des langues quand celles-ci sont déterritorialisées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas contenues à l'intérieur de frontières géographiques ou politiques. Mme Durand se demande aussi quels concepts et quelles données utiliser pour cela.

Les réponses que lui fournissent ses trois collègues sont bien sûr partielles, chacun essayant de résoudre le problème à partir de sa spécialité ou de son point de vue. Ces réponses méritent d'être conjuguées, je ne sais trop comment, articulées les unes aux autres afin que le tout nous fournisse une carte fiable de la situation des langues dans le monde.

Pour M. Calvet, il faut retenir plusieurs variables qui permettent d'avoir la description la plus fine du poids respectif des langues, et de procéder ensuite à leur classement. Ces variables sont extrêmement diverses, ce qui, d'une certaine façon, garantit la fiabilité des résultats escomptés. La première catégorie de variables pourrait s'intituler « le poids démographique des langues », leurs locuteurs répartis dans le monde et se répartissant en locuteurs de langue maternelle, seconde et étrangère ; elle prend en compte aussi leur apprentissage scolaire et universitaire ; ces variables démographiques permettent d'anticiper les situations futures. La deuxième catégorie de variables porte sur l'usage informatique des langues, aussi bien leur usage sur Internet, la possibilité de consulter l'encyclopédie Wikipédia dans ces langues, que par les logiciels d'ordinateur. La troisième catégorie de variables porte sur la production/exportation de livres dans ces langues, production quantifiable parce que Calvet retient la production écrite et quantifiable : nombre de prix Nobel de littérature, nombre d'ouvrages traduits dans et à partir de ces langues. Enfin la quatrième catégorie consiste en le poids économique, celui-ci englobant l'indice de développement humain, la langue des échanges économiques, le flux touristique, etc. À partir de la prise en compte de ces variables, Louis-Jean Calvet tire ce qu'il appelle un index, qui ressortit plutôt d'un classement des langues le plus fin possible, et vérifie la pertinence de ce classement en utilisant un modèle mathématique.

C'est précisément au poids économique des langues que s'intéresse M. Mufwene en affirmant qu'au fond, la meilleure manière d'intéresser les gens à une langue, c'est de leur montrer ce qu'ils peuvent en tirer économiquement, au sens le plus large du terme. Et qu'en somme, la meilleure protection d'une langue consiste en sa rentabilité pour ses locuteurs. À cet égard, constate M. Mufwene en battant en brèche les idées reçues, avec un rien de provocation, la langue française se trouve à peu près à égalité avec l'anglais puisque chacune de ces deux langues possède son champ historique d'échanges économiques, et son lot d'usagers « hors métropoles », ainsi qu'il le dit, c'est-à-dire issus des anciennes colonies, qui s'aperçoivent également que parler le français ou

l'anglais quand ils émigrent en « métropole » ne leur apporte aucun avantage supplémentaire. Donc, pour ces usagers, le rapport investissement/rentabilité pour le français ou l'anglais est déséquilibré.

Cette vision d'une auto-protection des langues par leur poids économique ne sera sans doute pas jugée suffisante par M. Leclerc qui s'intéresse à la protection juridique des langues. Il procède à une comparaison de l'arsenal juridique extrêmement divers mis en place par de nombreux pays pour protéger les langues, sans toutefois porter un jugement sur leur efficacité, même s'il dénonce la politique extrêmement protectionniste de la France et des États-Unis, et que l'on croit deviner que pour lui le meilleur exemple de protection de la diversité linguistique est celui du Canada, parce que précisément il s'agit d'une politique de protection de la diversité, et non d'une politique de protection d'une langue hégémonique.

Reste à savoir, ainsi que je le disais tout à l'heure et au-delà de la polémique que peuvent susciter ces réponses, comment articuler l'ensemble des variables proposées par nos intervenants les unes aux autres, à savoir en somme comment modéliser ces données et concepts. Faut-il procéder uniquement par leur classement en élargissant autant que possible les variables, ainsi que le propose M. Calvet ? Faut-il effectivement les cartographier, ainsi que le demande Mme Durand ? Faut-il faire les deux ? Et peut-être autre chose encore ? *Quid* de la publication, question à laquelle apparemment personne ne s'est encore intéressé ?